



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC

POUR DIFFUSION
IMMÉDIATE

Communiqué interne

COURRIER ÉLECTRONIQUE

DESTINATAIRES : Membres du CMDP
Résidents en médecine et en pharmacie
Mme Isabel Roussin-Collin, directrice générale adjointe
Dr François Aumond, directeur des services professionnels

EXPÉDITEUR : Julie Racicot, chef du Département de pharmacie

DATE : 10 juin 2016

OBJET : **Procédure relative à la surveillance et à la déclaration des réactions indésirables aux médicaments**

Docteurs, Mesdames, Messieurs,

Conformément à une demande du **Collège des médecins** et à une norme d'Agrément Canada, un programme de pharmacovigilance a été mis sur pied à l'IUCPQ-UL. Une procédure a été élaborée afin de nous permettre de répondre à nos obligations de **déclarer à Santé Canada les réactions indésirables aux médicaments, particulièrement les réactions imprévues ou graves à des médicaments récemment mis sur le marché**. Selon cette procédure, lorsque le médecin suspecte une telle réaction à un médicament, il contacte le pharmacien en service. Un résident en pharmacie ou un pharmacien fera la consultation et procédera à une analyse détaillée du dossier selon la démarche de pharmacovigilance afin d'évaluer le risque que la réaction soit liée au médicament. Il complètera également, si pertinent, le formulaire de déclaration d'une réaction indésirable à un médicament de Santé Canada et le transmettra par télécopieur. Toutes les déclarations de réactions indésirables aux médicaments survenues à l'IUCPQ-UL seront ensuite présentées au comité de pharmacologie. Vous trouverez ci-joint la procédure détaillée.

Original lu et signé par

Julie Racicot, chef du Département de pharmacie